Enseignement Privé la cgt ÉDUC' ACTION

CGT' infos...

Le panneau info des personnels de l'Enseignement Privé

www.cgt-ep.org

Actualité OGEC

MERCI PATRON...

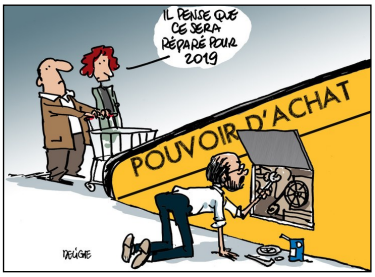

Nous allons seulement remonter trois années en arrière, année depuis laquelle nos patrons se saignent pour nous octroyer une augmentation de salaire : 0 en 2016 ; 0,7% en 2017 ; 1% en 2018. Pendant ce temps le SMIC augmentait de 0,6% en 2016; 0,93% en 2017 et 1,24% en 2018.

Ce tableau compare les augmentations avec un salaire de départ identique de 1500 €.

	Personnel dont l 'employeur répercute l 'augmentation du SMIC			*Personnel établissement privé sous contrat*		
Date d 'échéance	Salaire (1)	Augmentation (2)	(1) + (2)	Salaire (3)	Augmentation (4)	(3) + (4)
01/01/2016	1500 €	**0,6%** = 9	1509 €			
01/09/2016				1500 €	**0 %**	1500 €
	Total augmentation 2016 : 9 * 12 mois = **108 €**			Total augmentation 2016 = **0 €**		
01/01/2017	1509 €	**0,93%** =14,03	1523,03 €			
01/09/2017				1500 €	**0.7 %** = 10,5	1510,5 €
	Total augmentation 2017: 14,03 * 12 mois = **168,36 €**			Total augmentation 2017 : 10,5 * 4 mois = **42 €**		
01/01/2018	1523,03 €	**1,24%** = 18,88	1541,91 €			
01/09/2018				1510,5 €	**1 %** = 15,11	1525,61 €
	Total augmentation 2018:18,88 * 12 mois = **226,56 €**			Total augmentation 2018 : 10,5 * 8 mois + 15,11 * 4 mois = **144,44** €		
Augmentation totale sur les 3 ans : **502,92 €**				**Augmentation totale sur les 3 ans : 186,44 €**		
MANQUE A GAGNER POUR LE PERSONNEL OGEC : 502,92 - 187,44 = *316,48 euros*						

Le chiffre

316 €

C'est notre perte de pouvoir d'achat en 3 ans pour un salaire de 1500 €.
Cette somme ne cessera d'augmenter au fur et à mesure des années si nous ne faisons rien.
Il faut négocier des augmentations de salaire en NAO (négociation annuelle obligatoire).
Et s'ils ne veulent pas… on peut leur montrer que sans nous, ça ne tourne pas...

Merci patron !

Actu...

2 millions

C'est le nombre de salarié·es qui ont bénéficié de la prime « Macron ».

Faites vous partie de ses heureux bénéficiaires !

Votre OGEC, a-t-il été généreux ?

Dans les deux situations, N'oubliez pas de dire :

Merci Patron !

Une augmentation qui cache la future misère...

Sans surprise, votre salaire net a augmenté depuis quelques mois. Vous avez eu 17 euros en plus pour un salaire de 1390 euros.

Formidable, ils ont dit vrai, nous allons pouvoir dépenser plus ! Qu'on se rassure, les salaires les plus élevés… ont obtenu plus que vous. Logique, ce n'est pas ce gouvernement qui va aider davantage les salariés. Il préfère creuser les inégalités.

D'où vient ce cadeau, offert par nos dirigeants ? Les cotisations chômage et maladie ont été supprimées et compensé par une augmentation de la CSG, impôts payé par les travailleurs et les retraités ! Oh, ils nous ont caché cela ! Non, c'est sûrement un oubli. Donc, ce n'est pas une augmentation de salaire, juste une répartition différente.

Alors, si ces quelques euros vont quand même mettre un peu de beurre dans les épinards… **attention à la future misère qui se prépare.**

Les cotisations maladie et chômage servent au financement des allocations correspondantes.

Le gouvernement va se servir de l'augmentation de la CSG pour continuer ce financement. Mais pendant combien de temps ?

Dans un délai très court, il va nous faire comprendre que sans les cotisations, ces caisses ne peuvent vivre… Et leurs morts douces se poursuivent… avec de graves conséquences pour notre avenir. Finie la protection sociale… place aux assurances ou mutuelles qui sont de grandes sociétés privées capitalistes.

Chacun devra payer sa protection privée… Sans moyen, plus de protection sociale, et le principe est le même pour l'assurance chômage.

Le seul recours est de se battre pour une protection sociale financée à 100% par les cotisations, gérée uniquement par les travailleurs.

Sinon, attention ! Ne dépensez pas ce super cadeau du gouvernement… vous en aurez bientôt besoin !